

Présent

Passé

Invitation au voyage

Fameck à travers le temps

Sommaire

Edito.....	P. 3
Des villages à la ville	
Un riche passé agricole	P. 4-5
Des villageois fiers de leurs traditions et de leur cadre de vie	P. 6-7-8-9-10
Une ville marquée par l'âge d'or de la sidérurgie	P. 10-11-12
Une vie sociale à travers les fêtes de village	P. 12-13-14
Une évolution démographique hors du commun	P. 15-16
La ZUP, une promesse déçue ?	P. 16
Les quartiers	
Edange	P. 17-18-19
Le vieux Fameck	P. 20-21-22
Budange	P. 23
Rémelange	P. 24-25-26-27-28
Morlange	P. 29-30
Le domaine de la Forêt	P. 31
La cité Bosment	P. 32-33
La cité Oury	P. 34
Le patrimoine	
La chapelle Saint-Nicolas de Morlange	P. 35-36
La chapelle Sainte-Anne de Budange	P. 36-37
Les fresques de Gawra	P. 37
Les lavoirs	P. 38
Le château de Rémelange	P. 39
Les croix, calvaires et bildstocks	P. 40
Les lieux de culte	
L'église Saint-Martin	P. 41
La mosquée rue Franche-Comté	P. 41
La mosquée rue de la Centrale	P. 42
La chapelle de Rémelange	P. 42
La chapelle Notre-Dame de l'assomption à Bosment	P. 42
Les équipements scolaires, sociaux, culturels et sportifs	
Les collèges et lycées	P. 43-44
Les centres sociaux	P. 45
La Cité des sports	P. 46
Le stade municipal	P. 47
Le Pôle Jeunesse et Sport	P. 47
City-stades et aire de jeux	P. 48
La médiathèque	P. 48
La salle Victor Hugo	P. 49
Le patrimoine vert	
L'étang Saint-Hubert	P. 50-51
Les sentiers forestiers	P. 51-52
Les pistes cyclables et la boucle verte et bleue	P. 52
La forêt	P. 53
Les jumelages	
Raiano	P. 54
Schlüchtern	P. 54
Le patrimoine commercial et industriel	
Autoroutes et VR 52	P. 56
Un réel dynamisme commercial	P. 57
La place du marché et la place du commerce	P. 58-59
Un marché hebdomadaire important	P. 60-61
La Zone d'activité commerciale de la Feltière	P. 62-65
La Zone d'activité du Triangle	P. 66
Un savoir-faire industriel	P. 67-68
Un pôle santé, une vallée écologique, les déchetteries, les zones de co-voiturage	P. 68-70

Edito de Michel Liebgott



« Celui qui ne sait pas d'où il vient ne peut savoir où il va »

Antonio Gramsci

Notre société vit dans l'instantané et l'impatience. Elle manque parfois de repères. Ce livret, édité à l'occasion des Journées du patrimoine, est une mise en lumière de l'histoire de notre ville. Son regard sur le passé de Fameck et ses habitants permet de mettre en perspective d'où nous venons pour mieux comprendre, et parfois apprécier, où et qui nous sommes.

On connaît en effet souvent assez peu l'endroit où l'on vit, son histoire, son patrimoine, ses quartiers... Le rythme de notre quotidien et ses contraintes font que parfois, on ne voit pas ce que nous avons juste sous les yeux.

Ce livret est une invitation à regarder et découvrir la ville telle que très peu la connaissent. Avec le regard éclairant du passé, ce voyage dans le temps est un hommage à tous ceux qui nous ont précédés. Il permet de superposer les images du passé avec celles, présentes sous nos yeux, du présent. Un exercice parfois surprenant ! Tantôt elles se superposent parfaitement, tantôt seul un effort d'imagination permet de s'y retrouver !

Je vous souhaite à toutes et tous un excellent voyage en souhaitant que ce que vous apprendrez sur Fameck vous permettra de l'aimer encore davantage !

Michel LIEBGOTT

Maire de Fameck

Président de la Communauté d'Agglomération du Val de Fensch



Avenue Jeanne d'Arc vers 1900

Les origines

C'est au 9^{ème} siècle après Jésus-Christ que nous avons retrouvé les premières traces des 5 villages composant le Fameck que nous connaissons aujourd'hui. Le premier, Rémelange, est apparu en 855 sous le nom de Rumeliacum. Budange nommé Bodingias, Edange nommé Adingias et Morlange nommé Morlingias apparaissent en 959. Ce n'est qu'en 1157 que Fameck apparaît sous l'appellation gallo-romaine Falmacres.

Au fil du temps, les noms en ingias et iacum se changèrent en enge ou ange ce qui donna Buedenges, Remelenge, Merlenge et Eydanges. Seul Fameck fut épargné jusqu'en 1188 pour devenir Famequin, puis au XVI^{ème} siècle Fomach, en 1584 Famacque, pour enfin adopter en 1671 la phonétique actuelle mais s'écrivant Famecq, Famec, Famecques, ou Famech. C'est en 1744 que l'on adopta le «k» à la fin du nom. L'ancienne langue allemande nous apprend que le dérivé de Fameck signifie «angle» ou «coin» relatif à la situation géographique entre le plateau de Morlange et l'abbaye du Justemont.

Les premiers registres paroissiaux de Fameck ont été élaborés en 1671. C'est à partir de ce moment que l'on considéra exactes les informations concernant l'évolution de la population et le développement des familles.

MARQUES DE TEMOINS N'AYANT PAS L'USAGE D'ECRIRE —
REGISTRES PAROISSIAUX, XVII^{ème} - XVIII^{ème} SIECLES



Des villages à la ville

Un riche passé agricole

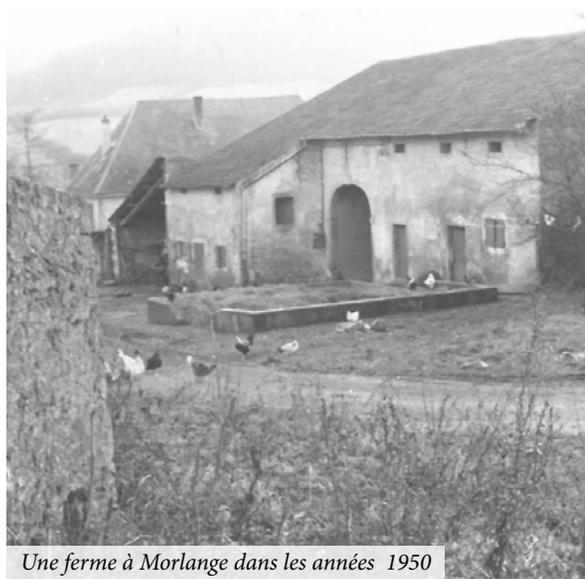
Doté d'un excellent positionnement géographique, au confluent des vallées de la Fensch et de l'Orne, le territoire de la ville de Fameck est l'un des plus anciennement peuplé de la région. Son riche passé agricole s'explique par la nature de

ses sols. De nombreuses habitations actuelles sont des anciennes fermes et le foncier agricole est encore très présent dans la géographie de la ville. Ils sont l'un des aspects les plus typiques et caractéristiques de la commune.

La ville de Fameck telle que nous la connaissons aujourd'hui se compose de cinq anciens villages agricoles : Morlange, Budange, le Vieux Fameck, Edange et Rémelange, les deux cités ouvrières de Bosment et Oury ainsi que le Domaine de la Forêt.

La ville avait, au début du XX^e siècle, un aspect bien différent des communes voisines. Aucune usine ne se dressait sur son sol. Fameck était une commune rurale avec ses champs et ses vergers, on en parlait comme de la «capitale régionale de la cerise». Fameck restera, jusqu'à la moitié du XX^e siècle, un village agricole, réputé pour sa production fruitière.

En 1950, on compte sur la commune 43 exploitants agricoles. En 1960, ils ne seront plus que 20.



Une ferme à Morlange dans les années 1950



Berger à Morlange en 1942



La vigne était abondante tant à Budange qu'à Morlange



Ferme Vattier rue de la Forêt à Edange

Des villageois fiers de leurs traditions et de leur cadre de vie

Les habitants de nos 5 villages agricoles tenaient fermement à leurs traditions et à leurs terres. Leur histoire de la fin du XIX^e au milieu du XX^e siècle a été celle d'une lutte pour la sauvegarde des terres agricoles contre l'hégémonie industrielle. Ils se sont en effet battus contre les empiètements de

la sidérurgie sur le ban communal. En 1925 par exemple, le conseil municipal a refusé, à l'unanimité, la construction d'une voie de raccordement des carrières de Ranguieux au tramway de Basse Moselle à travers Morlange.



L'activité agricole prépondérante permettait à Fameck d'être non seulement la terre nourricière de toute la vallée sidérurgique, mais elle était également son poumon vert. Ses paysages bucoliques, ses vergers de cerisiers et de pommiers offraient, pour les ouvriers des alentours, une occasion de venir respirer l'air frais de la campagne.





Vue sur le plateau de Morlange - rue de la Centrale



Jeunes enfants de Rémelange « à la pâture » dans les années 1930

A cette époque, de nombreux métiers étaient déjà présents dans notre commune : berger, distillateur, charbonnier, charpentier, cordonnier, domestique,

drapier, forgeron, laboureur, maçon, maréchal-ferrant, meunier, militaire, religieux, sage-femme, tailleur d'habits, vigneron, etc...



Jeunes cavalières rue de la forêt

La forge Nassoy en 1954
Dernier maréchal-ferrant à Budange

MENUISERIE MECANIQUE en MEUBLES et BATIMENTS

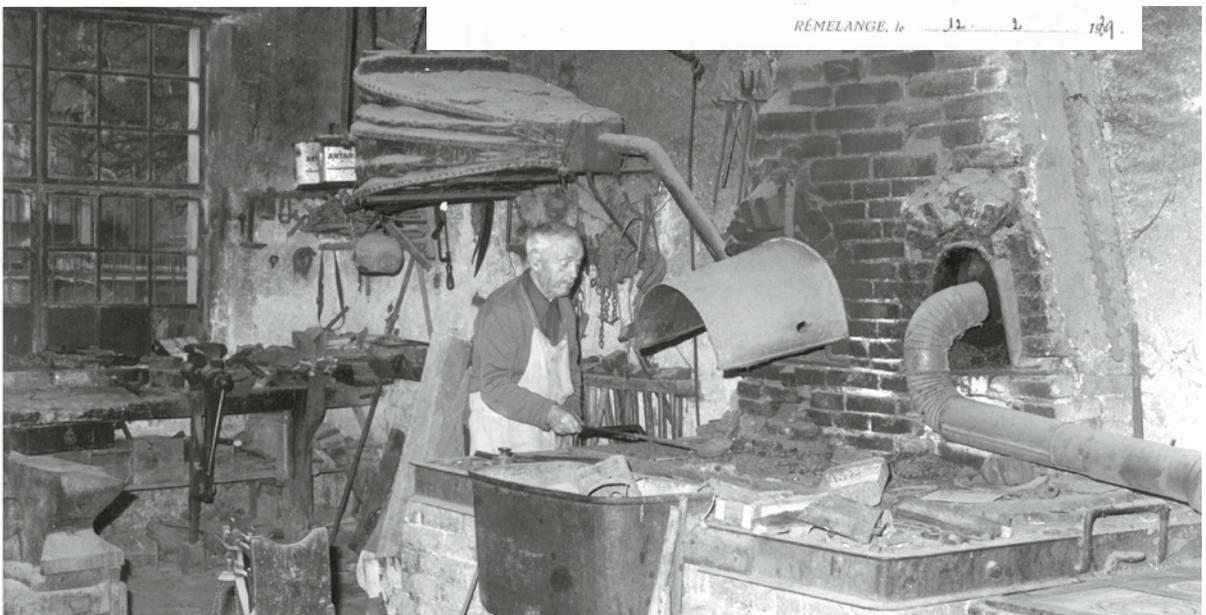


Mathias Cabus



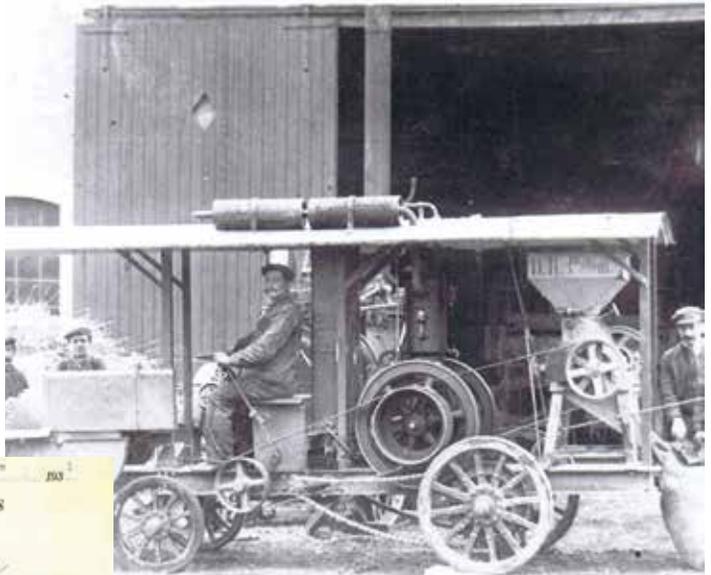
REMELANGE-lès-FAMECK
(MOSELLE)

REMELANGE, le 11. 1. 1944.



En 1950, la commune compte 43 exploitants agricoles qui récoltent des centaines de quintaux de blé et de seigle et qui élèvent des centaines de veaux, vaches, cochons, moutons, chèvres...

A côté de cette activité agricole se développe une activité commerciale pour la vente des produits du terroir. Des artisans, du maréchal-ferrant au mécanicien spécialiste en matériel agricole, avaient également toute leur place dans le tissu économique de l'après-guerre.



Scie automobile et concasseur à grains 1905, un des premiers véhicules agricoles de la région



En 1960, le nombre d'exploitations agricoles a diminué de plus de la moitié, marquant ainsi la transition économique qui tournera la page de l'histoire agricole de la ville. Préservée de toute activité industrielle, Fameck a néan-

moins été touchée par l'hégémonie sidérurgique car elle a contribué à loger un très grand nombre d'ouvriers venus dans les années 1950 travailler dans l'usine Sollac.



Théodore SINS, commerçant maraîcher avec son cheval « gamin » en 1956

Le saviez-vous ?

C'est par décret impérial du 8 novembre 1810 que fut créée la ville de Fameck telle que nous la connaissons aujourd'hui. Ce décret napoléonien stipule que « les communes de Budange et de Morlange sont réunies à celle de Fameck. Les mairies de Morlange et de Budange sont supprimées, leur registres et papiers sont transférés aux archives de la municipalité de Fameck » Rémelange et Edange ne sont pas mentionnées car elles étaient des annexes de Morlange et Fameck. Fameck a donc fêté son bicentenaire en 2011. Il est remarquable de noter à quel point chacun de ces anciens villages devenus quartiers conserve encore aujourd'hui son identité propre.

Les 3 Maires en 1810 étaient : Laurent d'Arcantal pour Budange (également curé de la paroisse), Jacques Goeuru pour Fameck-Edange et Charles Plassiart pour Morlange-Rémelange. C'est lui qui deviendra maire de Fameck unifiée.



Une ville marquée par l'âge d'or de la sidérurgie

Dans les années 1930, à l'initiative des maîtres de forges, en l'occurrence la famille de Wendel, Fameck s'urbanise pour la première fois avec la création de la cité Albert Bosment : une importante cité ouvrière accueillant les ouvriers des usines de la vallée de la Fensch. Les besoins en main-d'œuvre associés à l'accroissement de l'activité inciteront les sociétés sidérurgiques à construire des logements pour attirer et fidéliser le personnel venu de tous les horizons.

En effet, les travailleurs venus de toute l'Europe, formeront de véritables communautés.

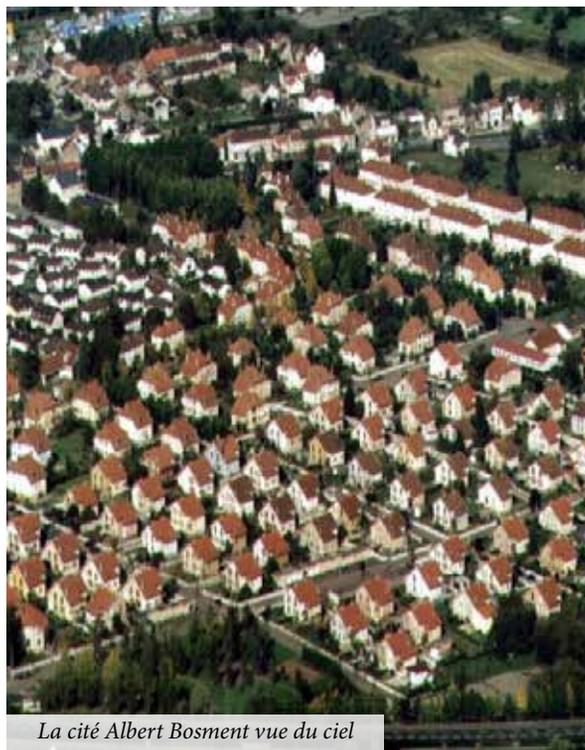
Aujourd'hui, ce brassage humain issu de cette immigration, marque durablement la culture locale.

Dans les années 1950, la cité Oury-Sud est construite à la suite de l'implantation de l'usine SOLLAC à Serémange-Erzange et Florange.

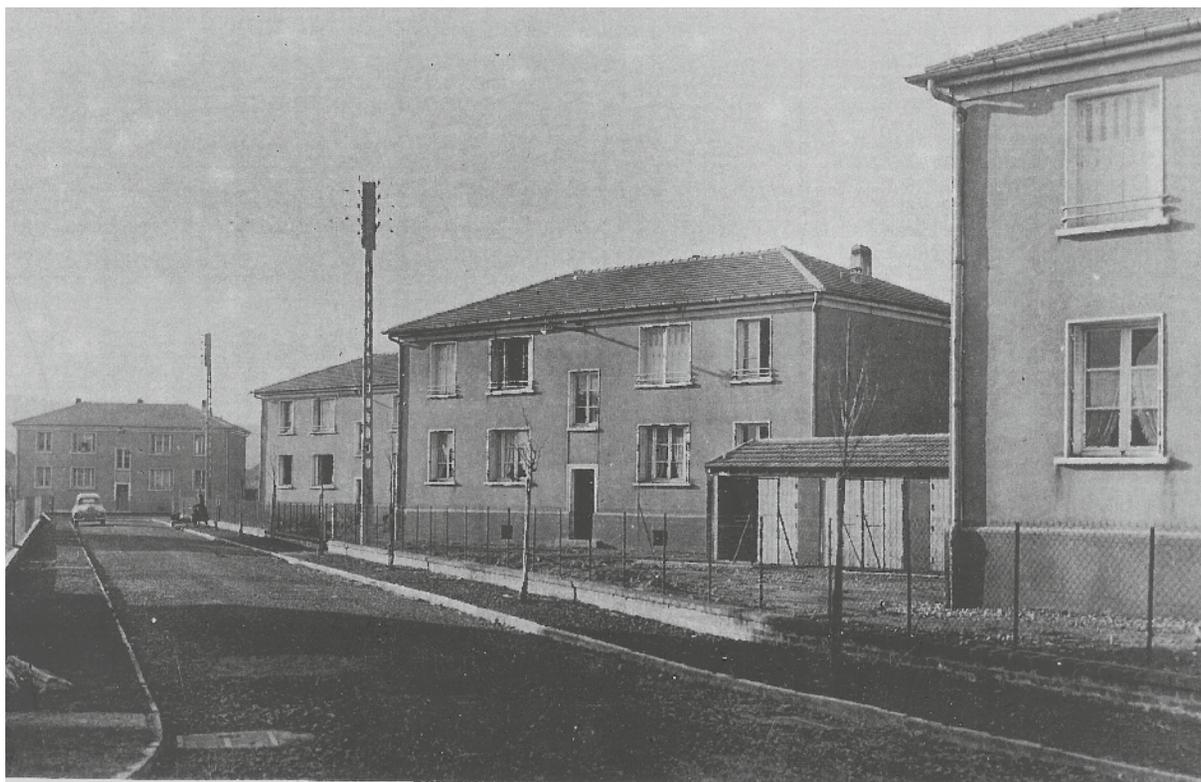
Dans les années 1960, le village de Rémelange change brutalement de visage. Il est en effet désigné pour répondre aux besoins grandissants de logements pour les ouvriers de la sidérurgie, alors à son âge d'or.

C'est la création de la Z.U.P. qui, pendant quelques années ternira l'image de la ville. Les cerisiers de la plaine de Rémelange laissent la place à des immeubles construits dans l'urgence pour loger cette population ouvrière venue de partout. Avec le temps grâce au dynamisme de la municipalité, Fameck retrouvera une nouvelle image, celle d'une ville moderne qui a su s'adapter aux contingences parfois difficiles du développement. L'immigration d'une main d'œuvre ouvrière qui a été la conséquence de cette transformation fait aujourd'hui une des singularités de Fameck qui compte une trentaine de nationalités différentes vivant en harmonie sur son territoire.

A Budange, c'est le funiculaire construit durant la guerre de 1914-1918 qui a marqué visiblement l'empreinte de l'activité minière. Il transportait le minerai de Sainte-Marie-aux-chênes jusqu'à Uckange. Les wagonnets descendaient la colline du Justemont dans un vacarme épouvantable ! Il a été démonté en 1975.



La cité Albert Bosment vue du ciel



AGGLOMERATION d'OURY - Logements pour le personnel ouvrier



Démontage du funiculaire en 1975

Une vie sociale à travers les fêtes de village



Fête du village à Morlange - août 2011



Les enfants de chœur

Fêtes familiales à l'occasion de mariages, fêtes traditionnelles très souvent religieuses, événements festifs ponctuent la vie souvent difficile des paysans. Les fêtes patronales : Saint Nicolas pour Ré-melange-Morlange, saint Martin pour Edange et Fameck ou encore sainte Anne pour Budange sont des occasions pour les habitants de rencontres conviviales.

Ces traditions perdurent d'ailleurs encore aujourd'hui. **L'Amicale Morlange et sa chapelle** organisant sa fête de village le 15 août et les **Amis de Budange** la fête de la sainte Anne fin juillet. Pendant longtemps l'**association Loisirs et Traditions** a elle aussi organisé la fête de la Cerise place saint Martin près de l'église dans le vieux Fameck.



Procession rue de la centrale dans les années 1950



Fête de la Sainte Anne à Budange 2012



Fête à Budange en 1938 avec la Bande Joyeuse

Le saviez-vous ?

Des sociétés de musique comme « L'Avenir » de Rémelange ou « la Bande Joyeuse » de Budange animaient les festivités. Ces sociétés de musique, issues du monde ouvrier dans les années 1850, avaient pour objectif l'accès à la musique pour les classes populaires. Appartenir à une harmonie, ou une batterie de fanfare, c'était pratiquer la musique ensemble. Mais c'était aussi adhérer à un certain nombre de valeurs et accepter des obligations comme porter le costume, ce qui permettait à chacun de s'identifier à un groupe. L'harmonie ne tenait pas uniquement un rôle d'animation culturelle de la cité, mais elle avait également un rôle paramilitaire, de parade. Aujourd'hui encore, même si Fameck ne dispose plus d'harmonie municipale, la municipalité fait appel à la Ranguervalloise pour accompagner ses commémorations et défilés.



La Société de Musique « l'Avenir » de Rémelange



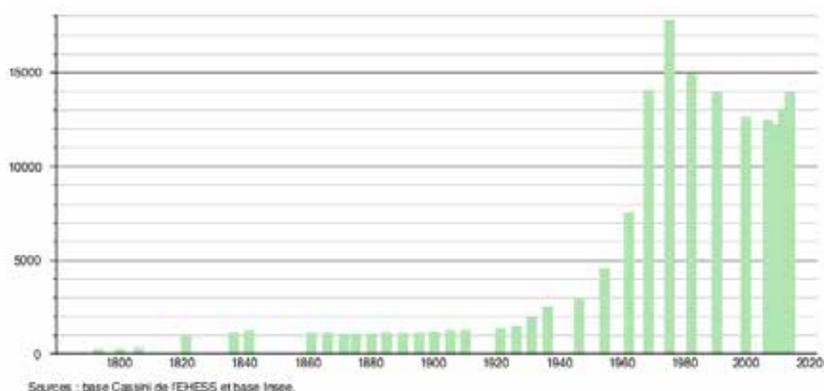
La Ranguervalloise lors de la commémoration de l'Appel du 18 juin 2018

Une évolution démographique hors du commun

Une Zone à Urbaniser en Priorité (ZUP) est créée en 1959, prévoyant la réalisation de 5 000 logements. Ainsi la ville passe de 7 000 habitants en 1961 à 13 000 en 1973, pour atteindre 17 755 habitants en 1975 !

Le programme d'action industrielle et régionale d'octobre 1957 prévoyait même pour Fameck un avenir de métropole !

1810 : 972 habitants
1841 : 1 200 habitants
1936 : 2 514 habitants
1958 : 5 087 habitants
Perspectives années 80 : 30 000 habitants !
1964 : 11 000 habitants
1999 : 12 822 habitants
2018 : 13 980 habitants



Au début des années 1970, un panneau à l'entrée de Fameck indiquait « Ville aux 5 000 enfants ». En effet, en 1971, pas moins de 5 262 enfants et adolescents étaient scolarisés à Fameck.

La ville a connu une forte baisse de population dans les années 1980, contre-coup de la crise de la sidérurgie qui a touché toute la vallée de la Fensch.



Dans les années 80, le processus de peuplement s'inverse avec la crise de la sidérurgie. Fameck perd rapidement près de 3 000 habitants. S'ensuivent alors des opérations de restructuration urbaine

avec pour objectif une réhabilitation de l'ensemble du parc de logements ainsi qu'une amélioration du cadre de vie.



La Zone à Urbaniser en Priorité, une promesse déçue ?

En 1959, l'évolution des origines sociales et professionnelles des membres du conseil municipal est significative de l'évolution économique et sociale de la commune. Elle a permis l'acceptation de la Zone à Urbaniser en Priorité à Rémelange. Une quarantaine de propriétaires terriens virent là l'occasion de vendre leurs hectares à bon prix. Il faut dire que le projet présenté à l'époque était empreint de modernité, de belles perspectives de développement d'équipements au service de la population ainsi que de ressources financières supplémentaires pour la commune.

Malheureusement, quelques années après, le constat du Maire Robert LE LOUARN était loin d'être à la hauteur des espérances. Il s'en est ouvert très clairement auprès du Ministre Edgard PISANI, en visite à Fameck en 1965. En 1969, suite aux subventions et participations financières non conformes aux promesses initiales concernant le développement de la ZUP, suite aussi au manque cruel d'équipements sociaux capables de répondre à une population qui était passée en 10 ans de 4 000 à 12 000 habitants, le Maire finira par démissionner.



Les quartiers

Edange

Une légende, des lieux méconnus, des sites inattendus, un décor champêtre, de jolies petites maisons paysannes, voilà comment nous pourrions

présenter Edange, ancien village agricole situé sur les vertes hauteurs de Fameck.

Un mystère plane sur le tilleul d'Edange. L'arbre que nous voyons aujourd'hui sur le petit square, a été planté en 1994 à la place de son célèbre ancêtre abattu en 1946 pour des raisons de sécurité. Arbre de la justice du temps de Saint Louis ou arbre de la liberté planté au lendemain de la révolution ? Nous ne savons pas, mais ses dimensions

gigantesques ont fait dire de lui en 1936 par la société nationale d'horticulture que « cet arbre remarquable par la grosseur de son tronc se classe premier de France ». Il est resté longtemps dans les mémoires des habitants après avoir veillé sur Fameck et ses habitants pendant des siècles.



Le tilleul et la croix d'Edange

Le célèbre tilleul a disparu mais Edange garde toujours son calvaire qui date du XVIII^e siècle. Il s'agit d'une croix double : d'un côté le classique calvaire représentant le Christ en croix avec de part et d'autre Marie et Jean, et au revers, le Christ portant sa croix. L'écusson ovale taillé dans le fût porte l'inscription suivante « A l'honneur de Dieu cette croix a été érigée par la commune d'Edange ». On se demande si les inégalités constatées sur le tablier du socle ne proviennent pas d'une antique croix de justice qui se serait trouvée à cet emplacement.



La boucle d'Edange – rue de la forêt et rue des Ducs de Bar

Un puits se trouvait dans l'actuelle rue du Tilleul. Il servait de lieu de ravitaillement en eau potable mais était également un lieu de rencontre où les

habitants se retrouvaient pour bavarder avant d'entreprendre une rude journée de travail.



Le puits d'Edange se trouvait dans l'actuelle rue du Tilleul. Il servait de lieu de ravitaillement en eau potable et mais aussi de lieu de rencontre pour les villageois(e)s

L'examen du cadastre de 1807 montre que le hameau d'Edange était totalement isolé de Fameck, les rues des Ducs de Bar et de la Forêt n'existaient pas.

Les humbles maisonnettes aujourd'hui transformées en coquettes demeures abritaient au début du XX^e siècle une population paysanne fort modeste.

Du côté de la rue des Ducs de Bar les maisons sont relativement récentes alors que du côté de la rue de la Forêt un certain nombre d'habitations sont des maisons de maître ou des fermes comme celles que nous pourrions voir dans le Vieux Fameck, certaines ayant même leur propre puits. La plupart de ces habitations ont été délicatement restaurées.



Rue des Ducs de Bar

Le saviez-vous ?

En 1809, le conseil municipal de Fameck-Edange se glorifiera de compter dans la commune au moins 20 habitants sachant lire et écrire sur 275.



Carrefour rue de la forêt – rue d'Uckange et avenue Jeanne d'Arc

Le Vieux Fameck

Le bas de la rue de la Forêt ne fait pas partie d'Edange mais de Fameck-haute. Les maisons en retrait de la route sont une particularité de l'habitat lorrain de l'époque.

Les façades des maisons sont au sud, le jardin situé à l'avant de l'habitation tandis que l'emplacement arrière est réservé à l'écurie.

La place Saint Martin avec son église du même nom était autrefois le cœur de l'ancien village, avec sa mairie, sa salle de cinéma (Lux) et son école. Au début du XX^e siècle, on pouvait voir sur cette place un abreuvoir, quelques vaches, poules et canards et quelques charrettes...

L'espace occupé autrefois par l'ancienne mairie est devenu aujourd'hui la place de la Résistance. La salle Balavoine est une partie rescapée de l'ancienne mairie, là où se tenaient les conseils municipaux.



Eglise saint Martin



Vue sur la maison Larchez et les premières maisons de l'actuelle rue des Ducs de Bar



Eglise saint Martin et ancienne mairie

Malgré une urbanisation galopante, Fameck reflète encore de nombreux aspects de sa morphologie originelle, que l'on retrouve au gré d'une promenade dans son centre historique.

De nombreuses fermes lorraines, comme celles de la rue des Ducs de Bar, rappelle la vocation agricole de Fameck. Sur de nombreuses maisons, on peut voir un escalier extérieur fermé par une porte métallique, qui permettait il y a 100 ans, d'accéder directement à la cave depuis l'extérieur.

On peut voir également devant certaines maisons une petite parcelle de terrain, l'usoir, qui servait au paysan pour y stocker son fumier.



Avenue Jeanne d'Arc



Avenue Jeanne d'Arc première pompe à essence



Vue du ciel sur l'église et la place saint Martin de nos jours

Le saviez-vous ?

L'affaire du cimetière de Fameck.

Un scandale religieux qui est remonté jusqu'au Kaiser Guillaume II !

Le 23 janvier 1904 fut une date mémorable pour Fameck. (Rappelons qu'à cette époque Fameck comme l'ensemble du département de la Moselle faisait partie de l'Allemagne) La mort très ordinaire du simple citoyen Karl Stockmann, 26 ans, cheminot de son état et de confession protestante, fut connue d'un jour à l'autre dans toutes les Allemagnes, y soulevant un émoi considérable.

Elle parut à la Une de tous les quotidiens et le nom de Fameck connut alors une célébrité unique dans l'histoire de toutes les localités des pays annexés. Le cas Stockmann, devenu l'affaire du cimetière de Fameck, fut discuté au Landtag, voire au Reichstag. Guillaume II en personne s'en indigna publiquement et le pape Pie X s'en émut.

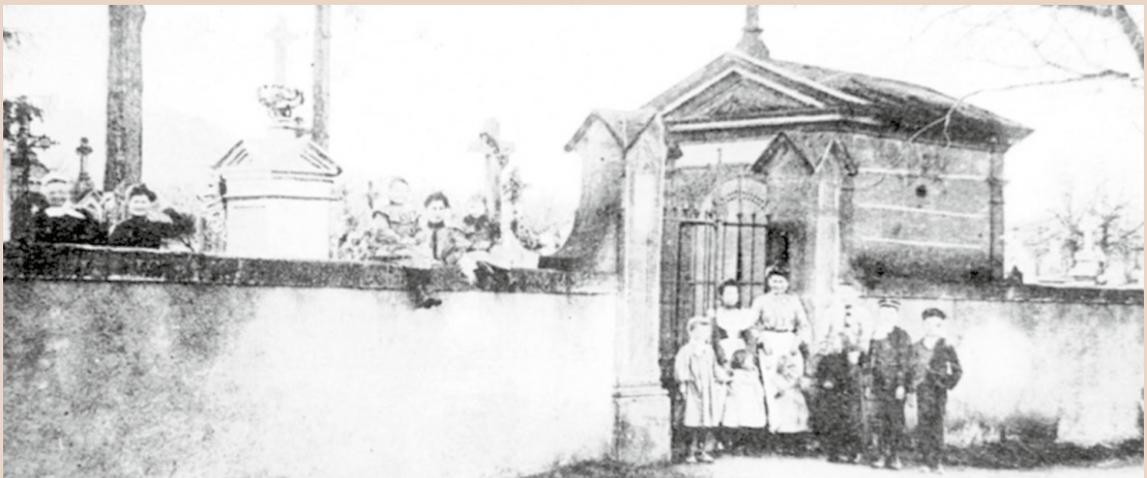
Karl Stockmann avait été inhumé par le pasteur de Hayange dans le cimetière fameckois. Aussitôt l'Abbé Griette, curé de la paroisse, alerta son évêque et lui fit savoir que le cimetière paroissial était désormais « pollué ». La loi locale et le droit canonique interdisant l'inhumation de

personnes d'autres confessions que catholique dans un cimetière catholique, Monseigneur Benzler interdit le cimetière.

Plus aucun prêtre n'en franchirait le seuil et les morts y seraient ensevelis sans prière, dans une terre profanée.[...]. La presse, hostile à l'Eglise, s'empara du cas de Fameck et s'indigna au plus haut point de l'intolérance de l'évêque de Metz, emportant avec elle une bonne partie de l'opinion publique.

Or en 1924, Fameck était allemande et les lois du Reich, et non celles du droit local et du droit canonique, auraient dû s'y appliquer. Après qu'il fut confirmé à l'évêque de Metz qu'en Allemagne l'inhumation d'un protestant dans un cimetière consacré était tolérable, il leva l'interdit. C'était le 14 mai 1904. L'interdit avait donc été maintenu trois mois et demi durant.

Le 17 août 1908 lors de l'inauguration de la gare de Metz, soit 4 ans après notre affaire, Guillaume II a évoqué Fameck avec ce jeu de mot « Ach, du infame Eck » (Ah, toi, coin infâme !)



Budange



Budange aujourd'hui



*Ancienne école de Budange du début du XXe siècle
jusque dans les années 1960*

Budange qui est situé à l'Est de l'agglomération fameckoise est un village de type « ruche » ou « concentrique » qui a gardé au fil des temps l'aspect chaleureux des villages d'antan. Quelques anciens vestiges sont les témoins d'un passé historique relativement important. Un linteau de porte marqué du millésime 1576 et un mur situé rue de l'abbaye nous le rappellent discrètement. Une fresque de Greg Gawra à l'entrée du hameau nous montre avec beaucoup de délicatesse ce qu'était il y a peu la vie d'un village. Une rue des vignes évoque l'importance qu'avait dans nos petits villages une tradition vinicole que l'on retrouve également à Morlange. De nouveaux lotissements ont densifié

le tissu social. Séparé autrefois du centre de Fameck, l'avenue Jeanne d'Arc relie aujourd'hui les anciens hameaux entre eux. Budange comme Morlange situés aux deux extrémités de la ville, restent néanmoins des endroits où l'on cultive un particularisme de bon aloi qui contribuent à la diversité de l'ensemble de la ville.



*Budange, 1576. Coudre et soc.
Dessin de Roland Pirche.*



La fresque de Gawra

Rémelange

C'est le quartier qui a le plus subi de transformations ces dernières années : la construction d'une Zone à Urbaniser en Priorité (ZUP) en 1960 au cœur du village a été une transformation importante. Fameck avait en effet été choisie pour sa situation géographique et son foncier disponible. Sa requalification a commencé au début des années 1980 afin d'améliorer le cadre de vie. Déconstruction d'immeubles et réaménagement des espaces publics comme le parc municipal (2000/2001), face à la mairie, et des aires de jeux au pied des immeubles.



Ecole de Rémelange de 1912 à 1951 qui se situait à l'arrière de l'actuelle Cité Sociale



*Gruss aus Remelingen
Souvenir de Remelange*

Rémelange avant la ZUP



Rémelange aujourd'hui

L'Hôtel de Ville actuel a été inauguré le 28 octobre 1973 par l'équipe municipale menée par Roger Claude.

Il a été agrandi en 1985 pour connaître la configuration que nous lui connaissons encore aujourd'hui.



L'Hôtel de ville dans les années 60



L'Hôtel de ville aujourd'hui

Le parc municipal, encadré par la mairie et la maison de retraite constitue l'élément fort de la rénovation urbaine du quartier.

Des fontaines ludiques ont été aménagées à l'été 2017.





D'important efforts de rénovation du quartier ont été déployés par la municipalité comme par les bailleurs sociaux, Batigère et Logiest.

La place du marché totalement rénovée en 2017 offre au centre-ville et à ses habitants un cadre de vie agréable.



Marché du samedi matin de nos jours

Le saviez-vous ?

Le Général Henry



« Simple général de brigade dans l'armée du général Bazaine... je ne suis pas complice, je suis comme tout notre pauvre pays, victime... Je ne suis pas complice du maréchal Bazaine »

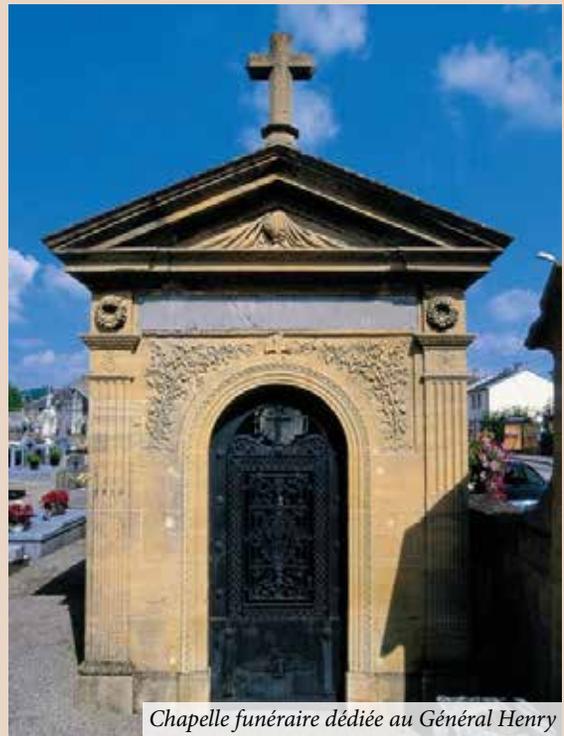
Lettre du général Henry au maire de Fameck Robert, écrite le 30 mars 1871 et retrouvée fortuitement dans le tiroir secret d'un vieux buffet lorrain et publiée en 1936.

Le général Henry, qui comptait finir ses jours à Fameck après la capitulation française de 1871, a vu son plan contrecarré par l'accueil glacial de la population fameckoise. Il était en effet accusé d'avoir trahi la France en ayant livré aux Prussiens les drapeaux de l'armée.

Or, il en avait reçu l'ordre du maréchal Bazaine, les Prussiens s'étant engagés à les brûler, ce qu'ils n'ont pas fait. Le général Henry a ainsi été considéré, à tort, comme complice de l'ennemi alors qu'il n'avait fait qu'obéir aux ordres de ses supérieurs. Ce qui est aujourd'hui considéré comme une injustice, s'explique par une opinion publique marquée à l'époque par la fulgurante et humiliante défaite de 1871 et ses conséquences historiques pour l'Alsace-Moselle devenues allemandes. Ses cendres et celles de son fils se trouvent dans le caveau familial dans ce qui est aujourd'hui l'ancien cimetière. La ville a donné son nom à une rue de Rémelange, celle où se trouve encore aujourd'hui la maison qui a été la sienne et qui avait vu naître sa femme et ses enfants.



Maison où le Général Henry a vécu



Chapelle funéraire dédiée au Général Henry

Le saviez-vous ?

Opération « villes – paysages couleurs de Lorraine »

C'est dans le quartier de Ré-mélange et la Cité Bosment qu'a eu lieu une expérience « ville-paysages couleurs de Lorraine » imaginée par Bernard Lassus, plasticien paysagiste. Son art consistait à recoloriser les façades et créer un nouveau langage architectural. L'opération a été menée à Fameck en 1984 et dans d'autres villes de la région. La réhabilitation du quartier a consisté en la démolition de 390 appartements (sur 1456) et l'aménagement des façades. Le constat de départ était que les maisons de cité, comme celles situées rue de Colmar, d'Epinal, du Général Henry, habitat en bande ou en barre d'immeubles, étaient une architecture monotone et triste aux couleurs grises. L'opération de Lassus, dont il reste des vestiges sur quelques façades des maisons de Rémelange, avait pour objectif de donner aux

maisons de cité et aux grands ensembles un nouvel urbanisme paysager par le dessin et la couleur. Lassus joue sur le registre de l'illusion, le dessin suggère d'autres proportions, d'autres volumes. On voit par exemple de faux pignons en triangle, coupoles, en escaliers, des formes rappelant divers styles architecturaux comme celui du Moyen-Orient ou encore des motifs empruntés à la vie quotidienne comme une



cruche, un vase de fleurs...

Un espace imaginaire a été créé dans la ville, aux motifs et teintes variés et colorés. Ce travail de colorisation urbaine de ces immeubles construits à la hâte dans les années 60, fonctionnels et confortables (avec salle de bain, très moderne à l'époque), leur a donné après coup une esthétique pour le plus grand bonheur des habitants.

Morlange



Procession à Morlange

Le hameau de Morlange est l'un des plus anciens de la ville de Fameck. A deux pas du centre-ville, sur les hauteurs de Fameck, Morlange cultive la douceur de vivre des villages d'autrefois. Village-rue typique de notre région, ses maisons se regroupent de part et d'autre de la rue de Ranguieux. Cette rue, qui relie le carrefour des 4 routes au vieux village de Morlange, ne comprenait autrefois aucune maison. Le village de Morlange, comme les autres villages qui composent aujourd'hui Fameck, était isolé. L'activité liée à la vigne a été importante dans le village. Vers 1850, il comptait 25 hectares de vignes, une vingtaine de vigneron, 4 tonneliers et 1 pressoir. Riche témoin du passé, le vil-

lage tend à se développer grâce à la construction de nouveaux lotissements. Aujourd'hui de nombreuses maisons et lotissements forment un tissu urbain qui relie le vieux village au reste de la ville. La salle Lacroix, salle municipale, est utilisée régulièrement par les associations et notamment par l'Amicale de Morlange et sa chapelle. A partir de 1962 on a donné des noms à ces rues qui sillonnent ces nouveaux quartiers. On a choisi des noms de Saints comme Etienne, Nicolas, Roch pour le quartier Bel Air ou encore la rue des Frères Barbier en souvenir de la chapelle de Morlange. L'école Schlessler a été inaugurée en septembre 1951 en présence de Léon Schlessler et Robert Schuman.



Maison de Charles PLASSIART, premier maire de Fameck



Restauration Burdener-Klein



Ecole Léon Schlesser



Robert Schumann et Léon Schlesser en 1951



Rue de Ranguieux



Morlange 1692



Morlange de nos jours

Morlange, comme tous les villages, possédait son lavoir encore en activité aujourd'hui. Il a été réaménagé en 1989. Un chemin mène du lavoir à la forêt, à un lieu de légende, celle du château Renard.

La légende

Malheur aux maudits les nuits de pleine lune ! Violences, humiliations : rien n'arrête le cruel comte de Morlange. Jusqu'au jour où un vieil ermite lui prédit que, s'il ne change pas sa conduite, il sera transformé en jeune renard les nuits de pleine lune... tout en conservant son esprit humain, et ainsi jusqu'à ce qu'il ait fait pénitence ! La prédiction s'accomplit et si Renaud de Morlange est un fin chasseur, transformé en renard, il a bien des choses à apprendre pour affronter les dangers de la forêt.



Domaine de la Forêt, le 6^e village



L'histoire de ce quartier est récente. Le premier coup de pioche a été donné en 2006.

Aujourd'hui, le Domaine de la Forêt c'est :

- 40 hectares aménagés en zone d'habitats de plusieurs types : maisons individuelles, immeubles collectifs, habitat social...

- 770 foyers soit une augmentation de 11% de la population

Cette Zone d'Aménagement Concertée crée un équilibre urbain avec le développement de la ville en remontant vers la forêt.



Le saviez-vous ?

Entre Morlange et le Domaine de la Forêt, dans le quartier dénommé La Lenderre, on a donné aux rues ou aux boucles situées de part et d'autre de la rue du Moulin des noms empruntés à certains cours d'eau de la région : Moselle, Fensch,

Canner, Moselotte, Nied, Orne, Seille... Le ruisseau du Krebsbach (écrevisses en Allemand) passait à cet endroit. Il apparaît encore à ciel ouvert à Morlange et Oury, le reste de son cours est sous-terrain.



La cité Bosment



De nos jours, la Cité Bosment et le nouveau quartier Les Jardins de Bosment

Témoin de l'histoire récente de notre ville, la cité Bosment, à cheval sur notre commune et celle de Serémange-Erzange, est constituée de maisons qui ont permis de loger les familles de sidérurgistes venus travailler dans les usines de la vallée. Les palissades blanches installées à cette époque sont encore aujourd'hui une des caractéristiques de ce quartier.

La Cité Bosment tire son nom d'Albert Bosment, directeur général des mines et usines de Wendel de 1883 à 1933. La construction de cette cité ouvrière, proche des usines sidérurgiques, marque le début de l'urbanisation de Fameck.

Elle est formée de deux ensembles de constructions assez différents. La première cité fut construite dans les années 30 et ne comprenait qu'une seule rue appelée la rue de la Paroisse, aujourd'hui rue Albert Bosment.

Il s'agit d'un ensemble longiligne de 21 immeubles de 6 logements chacun. Une nouvelle cité pavillonnaire fut construite par la suite : environ 52 maisons de deux logements dont l'architecture imitait

celle de la cité du Maroc à Serémange. Elle fut entièrement achevée dans les années 1950. Les pavillons érigés en bande selon une impeccable symétrie étaient dotés d'un spacieux jardin.

Pour distinguer ces deux cités on appela la rue de la Paroisse « la grande colonie » et l'autre cité prit le nom de « petite colonie ». Le nom de colonie désigne ici, plutôt qu'un groupe d'individus, un type d'habitation caractéristique des cités ouvrières. Très rapidement le terme prit une connotation assez péjorative.



L'expression « il vient de la colonie » avait incontestablement une signification sociologique peu reluisante. De manière plus populaire, cette même rue de la Paroisse prit le nom de « Jérusalem » et l'autre cité prit par dérivation celui de « Béthléem ». Le nom Jérusalem provient sans doute de la composante populaire et ouvrière de la cité qui à l'origine était destinée aux familles nombreuses. Jérusalem est ici synonyme d'endroit cosmopolite, haut en couleur, où règne un sympathique désordre. Une autre particularité de la cité Bosment sont les prénoms féminins (Odette, Madeleine, Odile, Galliane, Nicole, Florence, Cécile,) qui nomment ses rues. Il s'agit de membres de la famille de Wendel, de Gargan et de Mitry.

Ces habitats multiples et variés constituent aujourd'hui un véritable patrimoine révélateur d'une organisation sociale longtemps marquée par le paternalisme des maîtres de forges.



L'Avenue Bosment appelée autrefois la rue de la Paroisse

La cité Oury Sud



La cité Oury-Sud dans les années 1960

Sa situation géographique en fait le quartier le plus atypique de la ville. Il faut en effet sortir de Fameck, se rendre à Florange... pour retourner sur le ban communal fameckois, à Oury-sud.

Ce quartier témoigne également de la grande époque sidérurgique, puisque la cité a été construite dans les années 50 à la suite de l'implantation de l'usine SOLLAC (Société Lorraine de Laminage Continu). La plupart des habitants de la Cité venaient des 4 coins de France, notamment de Bretagne et du Nord de la France. Ses noms de rues sont empruntés aux métiers (Tisserands, Charrons) ou à la flore (Aulnes, Saules).



La cité Oury-Sud dans les années 2000



La cité Oury-Sud en 2012

Le patrimoine

La chapelle Saint-Nicolas de Morlange

La chapelle est le seul monument représentatif de l'art roman de notre région. Elle fut édifée par les Bénédictins de Gorze entre 1186 et 1188. Classée Monument Historique en 1845, la chapelle sera ouverte au culte tous les dimanches jusqu'en 1972. L'association « Morlange et sa chapelle » assure l'entretien et l'animation de cet important

patrimoine culturel.

Les 19 et 20 septembre 2009, à l'occasion des journées du Patrimoine, la Communauté d'Agglomération du Val de Fensch a organisé un évènement exceptionnel : la fonte d'une nouvelle cloche pour la chapelle de Morlange.



Statue de saint Roch



Fonte de la nouvelle cloche de la chapelle en 2009



Clé de voûte à l'intérieur de la chapelle

La chapelle de Morlange étonne et surprend par la beauté de ses sculptures, la poésie de ses lignes et la finesse de son architecture. Le portail de l'enclos mesure 5 mètres de large et 3,70 mètres de haut. Il repose sur trois piliers quadrangulaires. Deux portes d'entrée permettent l'accès à l'enclos ; la plus petite est surmontée de deux blasons dont l'un désigne les armes de l'abbé de Gorze.

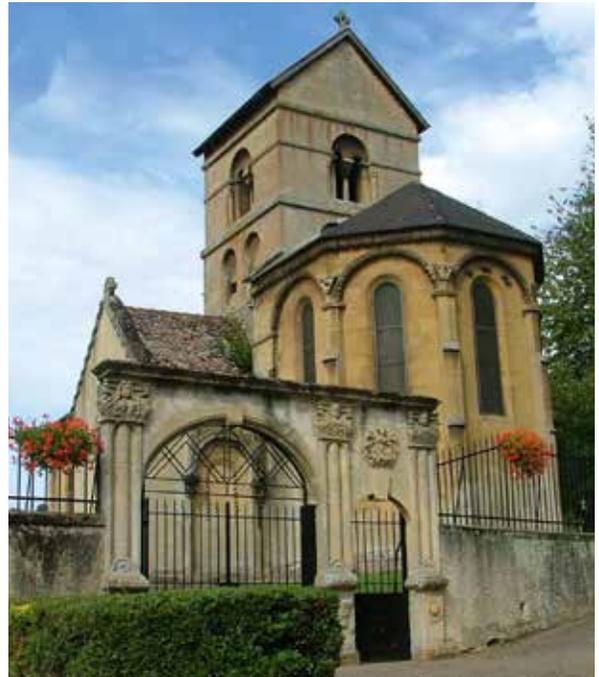
A l'occasion de travaux effectués en 1939 dans l'enclos, on découvrit un sarcophage qui contenait les squelettes d'un adulte et d'un enfant.



Le saviez-vous ?

La chapelle de Morlange apparaît sur le blason de Fameck. Les croix recroisetées d'or sur fond

d'azur font référence au Duché de Bar auquel la ville appartenait au XII^e siècle.



La chapelle Sainte-Anne de Budange

Elle fut consacrée en 1707 par l'évêque de Metz, Monseigneur Ducambout de Coislin. Sa facture simple et dépouillée, son isolement, en font un endroit propice au recueillement.

On raconte qu'elle a été édifée à cet endroit car une statue de Sainte Anne y aurait été trouvée dans un buisson. Elle aurait été emportée au village de Budange pour être exposée dans l'arbre de la place publique. Le lendemain, elle avait mystérieusement disparu et fut retrouvée dans le buisson où elle avait été trouvée la première fois. Les habitants la ramenèrent une seconde fois dans la niche de l'arbre et le scénario de disparition/ réapparition se produisit de nouveau. Les habitants comprirent

alors que la statue ne voulait pas quitter cet endroit où elle avait été trouvée. Ils construisirent ainsi une chapelle avec les pierres de la carrière du Justemont, en hommage à la sainte.

Ce genre de légende est très fréquent pour donner une justification à l'emplacement des chapelles isolées. Jusqu'en 1963, les offices religieux y étaient célébrés régulièrement chaque semaine.



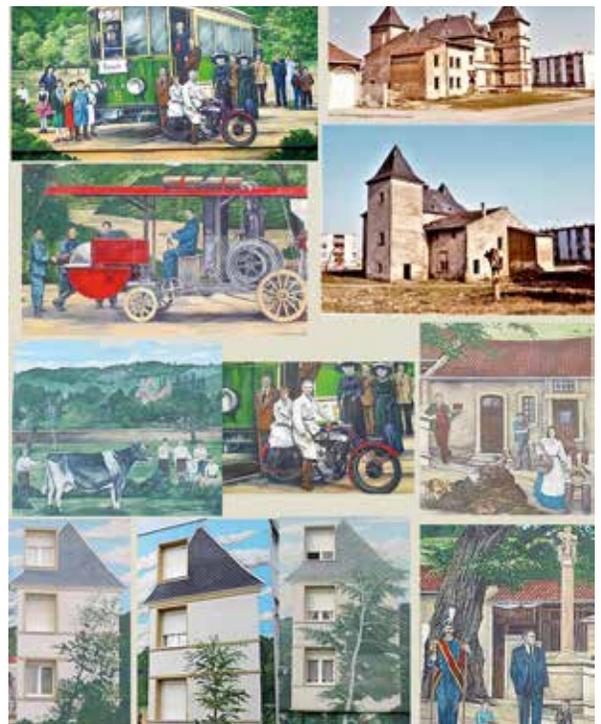


Les fresques de Gawra

D'origine ukrainienne, Grégoire Gawra est né en 1954 à Nilvange. Fils d'ouvrier métallurgiste, il est le parfait fil conducteur pour découvrir la vallée de la Fensch. Ses peintures murales gigantesques mettent en scène la mémoire industrielle et rurale des lieux où elles ont trouvé place et tissent le lien entre passé et présent. Ses fresques en trompe-l'œil sont visibles notamment à Hayange, Florange, Nilvange, Fameck, Algrange.

Elles nous permettent d'imaginer à quoi ressemblait la vie des habitants il y a près de 100 ans, à

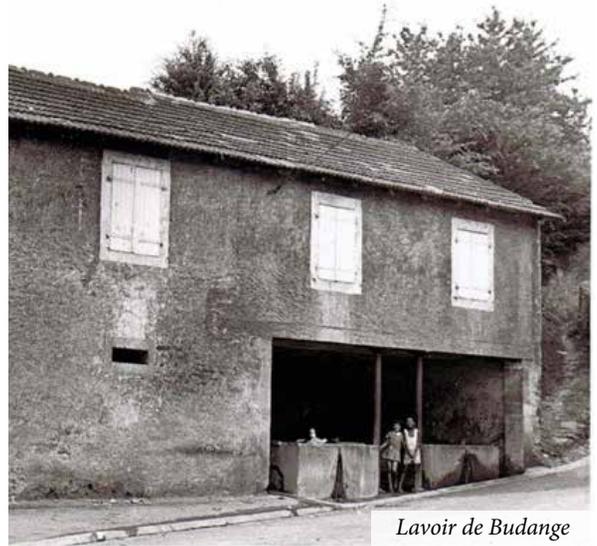
l'endroit même où nous les découvrons en peinture sur les façades. Fameck possède 5 fresques ; 4 se trouvent à Rémelange, rue du Général Henry, près du château de Rémelange et la 5^e à Budange.



Les lavoirs



Lavoir d'Edange

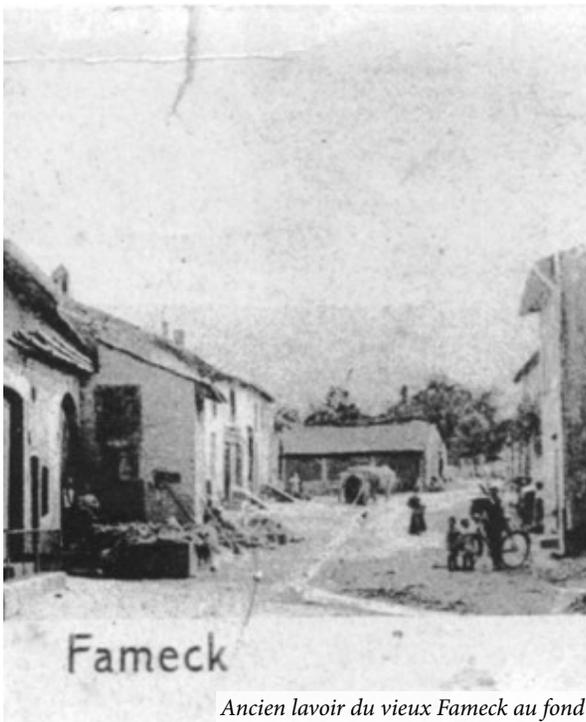


Lavoir de Budange

Chaque hameau possédait son lavoir. Celui d'Edange a conservé sa physionomie d'antan. Chaque villageois venait y puiser son eau, réputée d'une qualité exceptionnelle. Aujourd'hui, on peut encore voir ceux de Morlange, Budange et Edange.



Lavoir de Morlange



Ancien lavoir du vieux Fameck au fond



Ancien lavoir de Rémelange

Le château de Rémelange

La construction du château de Rémelange date vraisemblablement du XVII^e siècle. La propriété consistait en un château, un colombier, une basse-cour, un pressoir, des granges, des écuries, des lieux d'aisances, des jardins et des vergers.

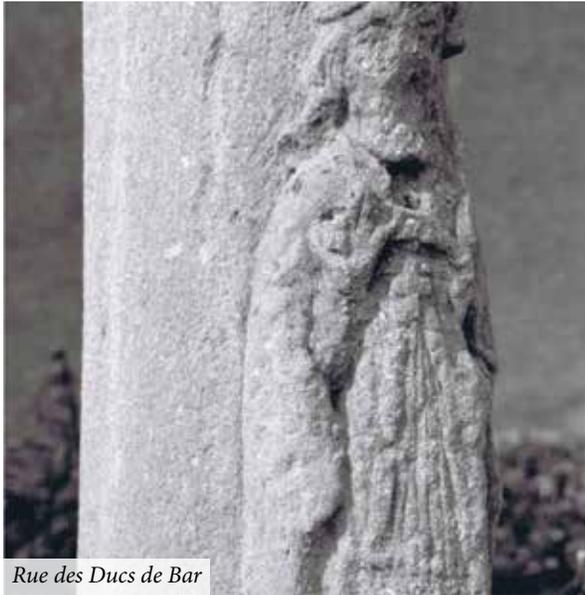
Les origines du château de Rémelange restent cependant obscures. Une légende raconte qu'il aurait appartenu aux Templiers qui menaient mauvaise vie avec les nonnes installées dans le Prieuré de Morlange grâce à un souterrain reliant le Château au Prieuré. Ils auraient été tous massacrés par le Duc de Bar, excepté l'abbesse qui se précipita elle-même dans un puits avec son enfant et le trésor du couvent.

C'est en 1716 que le château est désigné comme tel dans les registres paroissiaux, comme appartenant à la famille Kilbourg dénommée plus tard Kilberger. Le domaine devient propriété de l'abbaye de Justemont en 1735.

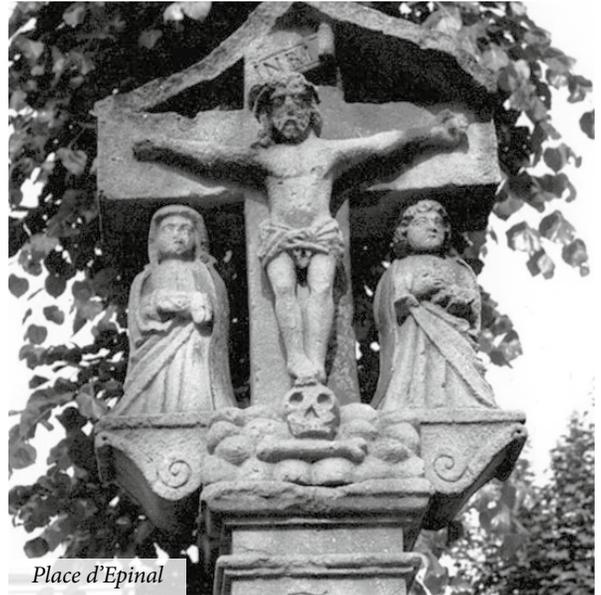
Propriété de la famille de Wendel après la Première Guerre Mondiale, le château a failli être abandonné. Il fut racheté en 1969 par Gilbert Aubertin pour le transformer en logements d'habitations. Il reçut un diplôme des « Vieilles Maisons Françaises » pour le récompenser de la sauvegarde du monument.



Les croix, calvaires et bildstocks



Rue des Ducs de Bar



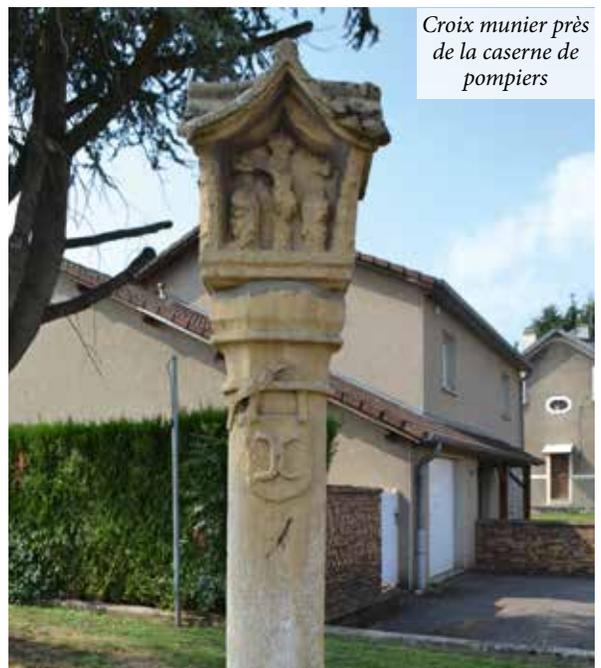
Place d'Epinal

Commémoratives, expiatoires, communales, de carrefour ou simplement plantées en bordure de route, comme des arbres à prières, les croix étaient inséparables de vieux villages lorrains. Fameck a su conserver la presque totalité des siennes.

La plus ancienne, et la plus remarquable, a été transplantée place d'Epinal à Rémelange. Elle date de 1622. C'est une croix expiatoire d'avant la guerre de Trente Ans. Le socle sur lequel repose le Christ en croix est fait d'ossements humains.



Croix Saint Hubert près du nouveau cimetière



Croix munier près de la caserne de pompiers

Les lieux de culte

L'église Saint-Martin du Vieux Fameck

L'église Saint Martin est une église-grange typiquement lorraine.

Elle a subi au cours des siècles d'importantes modifications, et a, de ce fait, perdu ses primitives caractéristiques romanes. Du type église-grange, comme il s'en trouve tant en Lorraine, elle apparaît pour la première fois dans les actes au XIIe siècle. Un cimetière entourait l'église et un ossuaire était accolé contre le côté droit du clocher. Le chœur de l'église est à triple croisées et ses quatre chapiteaux de colonnes sont ornés de nombreuses sculptures. Près de l'église se trouvait autrefois l'ancienne mairie de Fameck et même un cinéma. C'était le centre de l'ancien village.



La mosquée gérée par l'Association Turque et Française



La mosquée gérée par l'association Islamique Culturelle Moselle



La chapelle de Rémelange

de type Fillod située rue du général Henry a été construite dans les années 1960



La chapelle Bosment Notre-Dame de l'Assomption

située sur le ban de la commune de Serémange-Erzange, fut inaugurée officiellement le 8 juillet 1956. De type Fillod elle fut financée par l'évêché de Metz, la maison de Wendel et la commune de Serémange-Erzange.

Le saviez-vous ?

En 1929, le jurassien Ferdinand Fillod obtient un brevet concernant la réalisation de maisons en préfabriqué en acier. Ayant de gros besoins pour exploiter son invention, Fillod installe son usine à Florange. Il s'associe à la famille Wendel et fonde la société de Constructions Métalliques Fillod (C.M.F). La CMF réalisa de nombreux bâtiments métalliques préfabriqués dans le monde entier : casernes, écoles, hôpitaux, réfectoires, baraques de chantiers, cités ouvrières, chapelles et même une église (église Sainte-Barbe de Crusnes)

construite en 1938. Le collège Charles de Gaulle est également une construction Fillod. L'usine florangeoise a su s'intégrer et occuper une place de choix dans le complexe sidérurgique de la vallée de la Fensch. La C.M.F, après avoir employé jusqu'à 900 salariés et avoir intégré le groupe Sacilor, poursuit ainsi son activité jusqu'en 1986. Sa fermeture se fait dans le contexte de la grave crise qui touche le secteur sidérurgique à cette époque.

Les équipements scolaires, sociaux, sportifs et culturels

La nécessité de construction d'équipements publics est liée à la forte progression démographique des années 1960. En 1964, une enquête réalisée à la demande de l'Association Populaire des Familles a conclu à l'impérieuse nécessité de répondre aux besoins sociaux, culturels et sportifs de la ville.

L'année 1964 fut celle qui connaît la plus importante poussée démographique, Fameck accueillant en cette seule année près de 3 000 personnes étrangères. L'identité multiculturelle qui fait encore la particularité de la ville aujourd'hui est à son apogée dans ces années-là.

Les écoles

Fameck compte aujourd'hui

- 8 écoles maternelles : La Cerisaie, Victor Hugo, Branly, Schlessler, Schweitzer, Pasteur, Henri Dès-Les Bruyères et Bosment (gérée dans le cadre d'un syndicat avec la ville de Serémange-Erzange)
- 4 écoles élémentaires : Schlessler, Pasteur, Prévert et Branly.

Chaque jour, les écoles de la ville accueillent près de 1680 élèves dans 70 classes, la moyenne est donc de moins de 24 élèves par classe.

En 1971, par comparaison, 3465 enfants étaient scolarisés dans les écoles maternelles et élémentaires, ce qui faisait plus de 29 enfants par classe en moyenne !

Pasteur, la plus ancienne école de Fameck qui a fêté ses 80 ans en 2018



Le collège Charles de Gaulle

60, avenue Jean Mermoz

Le collège Charles de Gaulle (anciennement La Feltière (1974)) accueille aujourd'hui près de 800 élèves !



Les lycées



Le lycée professionnel Jean Macé

58, avenue Jean Mermoz

Il fonctionne depuis la rentrée 1989 dans les locaux de l'ancien collège Arthur Rimbaud (1969).

Il accueille aujourd'hui près de 300 élèves dans des disciplines telles que la logistique, le commerce, la gestion et la communication multimédia.

Le lycée Saint-Exupéry

11, rue Saint Exupéry

Il a fêté ses 50 ans en 2015. En 1962, la place prépondérante de la jeunesse dans la démographie de la vallée de la Fensch et les ambitions légitimes des parents pour leurs enfants ont contribué à la création du lycée le plus important du territoire.

En 1962, la municipalité de Fameck cédait à l'Etat plus de 9 hectares de terrain pour l'implantation de cet établissement qui a ouvert ses portes en 1965.

C'est en 1969 qu'il a vu ses premiers bacheliers.

Il était conçu dès l'origine pour accueillir 1 500 élèves, ce qui s'est avéré conforme aux effectifs accueillis par la suite.



Le lycée de Fameck au début des années 70

Les centres sociaux

La Cité Sociale *Rue de Touraine*

La création du centre social rue de Touraine est intimement liée à l'évolution urbaine et sociale du Fameck des années 1960. L'arrivée de nombreuses familles dans les immeubles collectifs de Réme-lange crée des besoins en matière sociale, culturelle, sanitaire, éducative... telles sont les missions qu'a voulu développer l'Association Populaire Familiale, à l'origine du premier centre social en 1967.

En 1972, cette structure s'avérant insuffisante, un nouveau centre social fut construit, sous l'égide de l'Union Sociale et Familiale de Fameck.



Depuis lors, de nombreuses actions sont proposées aux familles (centre aérés, actions familles, activités culturelles et de loisirs...). En 2019, cela fera 30 ans que la Cité Sociale organise, en partenariat avec la Fédération des Oeuvres Laïques de la Moselle, le Festival du Film Arabe, hommage au cinéma et à la culture arabe.

Le centre Jean Morette *Place Roger Claude*

Il fut construit en 1967 sous le nom de Centre de Loisirs. En 1972, le centre va s'appeler Centre Socio-éducatif pour devenir en 1987 le centre Jean Morette, célèbre illustrateur et écrivain Lorrain.

Le bâtiment d'origine va s'agrandir au fur et à mesure du développement de ses activités. Lieu de rencontre et d'échanges, il organise des actions sociales, éducatives et culturelles.



En créant une bibliothèque, devenue médiathèque municipale, puis une galerie d'exposition, la galerie Claude Watrin, le centre confirme sa vocation culturelle au service de tous. En 1989, le P'Tiot Morette est créé rue de Thionville pour proposer des activités aux familles et enfants du quartier.

La Cité des Sports

Avenue François Mitterrand

Du COSEC à la Cité des Sports

La jeunesse de Fameck avait également besoin de s'accomplir sur le plan sportif ! Au début des années 1970, la création du COSEC (Complexe sportifs Evolutif Couvert) composé d'une salle de sport, d'un gymnase, d'une salle d'entraînement, des courts de tennis extérieurs constitue la première réalisation d'équipements sportifs sur la ville. Le terme « évolutif » dans l'acronyme COSEC est bel et bien approprié, lorsque l'on voit aujourd'hui l'ampleur qu'a pris ce que l'on appelle aujourd'hui la Cité des Sports.

En 2017 et 2018, tout l'équipement anciennement COSEC a été rénové, offrant ainsi aux sportifs fameckois des équipements d'une grande qualité esthétique, acoustique et thermique.

En 1991, la ville de Fameck s'est dotée d'une Cité des Sports regroupant plusieurs équipements, des gymnases, une salle de musculation, un terrain multisports, plusieurs terrains de foot. On y accède par l'avenue François Mitterrand ou le parking de la Cité des Sports par la rue Saint Exupéry.

La Cité des Sports comprend plusieurs salles polyvalentes, Visosa, Lucie Laurent, Banzaï, Triton.

De nouveaux équipements sportifs viennent compléter cet équipement dédié aux sports : en 2017, un bike park en bois (parcours VTT) a été construit à la place des anciens terrains de tennis inutilisés.



En 2018, un parcours de street workout (musculation en plein air) a été construit, dans un espace vert à proximité du complexe scolaire (collège/lycées) et donnant sur le parking de la Cité des Sports.



Le Stade municipal et sa tribune

Avenue de Metz

Principal stade de football de Fameck, il est celui où s'entraînent quotidiennement les joueurs de l'Entente Sportive de Fameck.

En 2013, le stade a été complété par une tribune pouvant accueillir jusqu'à 300 spectateurs.



Le Pôle Jeunesse et Sport

En février 2017, le Pôle Jeunesse et Sport a été inauguré dans le quartier de Rémelange. Il complète parfaitement l'ensemble du complexe sportif du secteur. Il s'agit d'un investissement de 4,5 millions d'euros qui accueille le service d'accueil périscolaire, le service des sports et des salles de gymnastique dédiées à l'Association Gymnique Fameckoise (plus de 500 licenciés) et partagées pour certaines d'entre elles (baby gym) avec le service d'accueil périscolaire. Cet équipement ultra moderne organise régulièrement des entraînements pour des équipes de gymnastique, notamment de trampoline, de niveau international.



Les city-stades et les aires de jeux

Situés au cœur des quartiers, les city stade permettent à tous ceux qui le souhaitent d'aller pratiquer leur sport favori : foot, basket, handball...

Tous les sports sont permis ! Il suffit simplement de respecter les règles simples de respect de l'équipement et du voisinage.



La médiathèque municipale *Place Roger Claude*

La médiathèque municipale c'est plus de 20 000 livres, 840 DVD et 300 CD de livres jeunesse enregistrés ! Elle est gratuite pour les moins de 18 ans.

Lieu dédié au livre, il n'en est pas moins doté d'équipements multimédia, d'où son nom de médiathèque. Ils s'y déroulent régulièrement des animations autour du conte, des apéros littéraires et des spectacles dédiés au jeune public.



La cyberbase



Apéro littéraire à la médiathèque

La salle Victor Hugo *Rue de Touraine*

Construite au cœur du quartier de Réme-lange-Ouest en 2004, elle accueille de nombreuses manifestations municipales et associatives. A la fois salle de spectacle et salle polyvalente, elle

est, avec la médiathèque, le cœur de la vie culturelle de la ville. De nombreux spectacles, du théâtre au cabaret en passant par des concerts de chorales s'y produisent tout au long de l'année.



Le patrimoine vert

Une opération dénommée «Projet Vert» engagée depuis 1995 a permis de préserver et de revaloriser le patrimoine naturel fameckois. L'étang et la forêt ont été le cadre ces dernières années d'importants

travaux d'aménagements qui ont permis la réalisation de sentiers pédestres, parcours de VTT, d'une aire de loisirs et de pique-nique, d'un sentier découverte «au fil de l'eau»



L'étang Saint-Hubert, un paradis pour les pêcheurs

Une faune et une flore magnifique...

L'étang de Saint-Hubert est un plan d'eau d'une superficie d'un hectare et demi, situé à la sortie de Fameck en direction d'Uckange sur votre droite dans la forêt de Saint-Hubert à Budange. C'est un paradis pour les pêcheurs.

Habitat naturel de nombreux animaux, l'étang accueille régulièrement les oiseaux migrateurs comme des oies sauvages.

Au mois d'avril, une oie outarde du Canada avait fait une halte près de notre étang.

Le printemps et l'été sont les saisons les plus propices à la découverte de la faune : crapauds, grenouilles, hérons...

Les membres de l'association Pêche Saint Hubert procèdent à l'alevinage (repeuplement des eaux douces avec des larves de poissons) deux fois par an.



Au printemps dernier, 300 kg d'alevins de truites ont été mis à l'eau. En octobre dernier, ce sont plus de 1300 kg de poissons qui ont été versés dans l'étang. Grâce à cet alevinage, gardons, tanches, brochets, sandres et carpes nagent tranquillement dans notre étang, dans l'attente de l'hameçon fatal. Le printemps et l'été sont rythmés par des concours de pêche organisés par l'association Pêche Saint Hubert.



Les sentiers forestiers



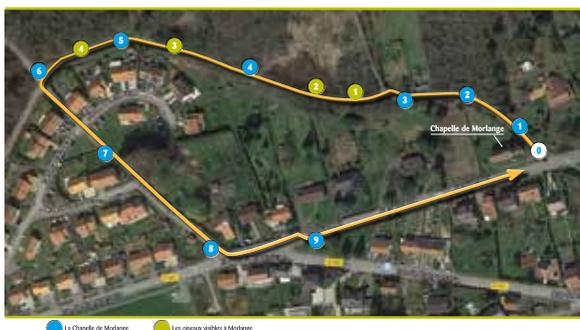
Dans le cadre du projet vert, les sentiers forestiers de Fameck sont régulièrement rénovés et aménagés. L'entrée d'Edange est l'un des quatre accès pédestres qui permet de se promener en forêt.

Améliorés, ces sentiers offrent :

- › aux promeneurs des ballades plus agréables et sécurisées
- › aux agents forestiers de meilleures conditions de travail pour assurer l'entretien du patrimoine arboricole
- › aux chasseurs un meilleur accès pour leur permettre de réguler la prolifération de gibiers.

Ils sont entretenus par des jeunes fameckois, dans le cadre d'un partenariat entre la ville, l'AISF et les chantiers jeunes.





En 2018, à l'occasion des journées du patrimoine, un sentier pédagogique mettant en valeur la chapelle Saint Nicolas et les oiseaux vivant à Morlange a été créé autour de la chapelle sur un sentier totalement aménagé. Des nichoirs ont été installés le long du parcours.

Les pistes cyclables et boucle verte et bleue

De récents aménagements urbains ont permis la réalisation de trottoirs à usage mixte : piétons et vélos. Un marquage spécifique a été réalisé sur la plupart des grands axes.

Le tronçon sud de la Boucle Verte et Bleue, créée par la Communauté d'Agglomération du Val de Fensch, relie Fameck, Florange et Uckange.

Itinéraire Sud : Neufchef / Ranguieux / Fameck / Florange / Uckange (20.2km) - reliant le Domaine de Sainte Neige au Parc du haut-fourneau U4. Ces pistes seront connectées à la véloroute Charles Le Téméraire à Uckange.





Le patrimoine forestier

Fameck dispose d'un vaste patrimoine forestier avec ses quelques 259 hectares. Une convention d'exploitation avec l'ONF renouvelée pour 20 ans

en 2018 permet une exploitation et un entretien écologiques et raisonnés de ce patrimoine si précieux.

Le saviez-vous ?

La pratique de l'affouage, qui remonte à l'Ancien Régime, existe encore de nos jours. Il consiste, après tirage au sort des personnes préalablement inscrites en mairie, à distribuer à des particuliers la tête et les grosses branches des arbres restées au sol après la coupe des arbres. Les affouagistes doivent procéder au débitage du bois sur place en forêt après s'être vu délivrer un permis d'exploitation des produits forestiers.



Les jumelages

Raiano en Italie

La ville est jumelée depuis janvier 2010 avec RAIANO, petite ville italienne située dans la région des Abruzzes. Ce jumelage est un hommage aux nombreux italiens venus s'installer dans notre région sidérurgique lors des deux derniers siècles.

Ils se sont installés à Fameck, ont travaillé dur, ont élevé leurs enfants et sont devenus, au fil du temps, Fameckois parmi les Fameckois, avec l'Italie toujours dans le coeur. Raiano et sa région les a



vu partir voilà près de 100 ans, elle les revoie aujourd'hui fiers de leur double culture. Un lien s'est désormais créé entre ici et là-bas.



Schlüchtern en Allemagne

Le lycée Saint-Exupéry de Fameck a fêté en 2011 ses 10 ans de jumelage avec le lycée de Schlüchtern, de la région de Hesse en Allemagne.



Après les lycées, les deux municipalités ont choisi de se rapprocher, avec la volonté de développer des projets en commun.

C'est en novembre 2012 qu'a été officiellement signée la charte de jumelage entre Fameck et Schlüchtern.

Un Comité de Jumelage a été créé en mai 2013 pour faire vivre cet échange multi-culturel, que ce soit avec Schlüchtern en Allemagne, ou avec Raiano en Italie.



Le patrimoine commercial et industriel

La vallée de la Fensch aura été durant près de 30 ans le berceau et le symbole de l'essor industriel de la Lorraine. On y trouvait des mines des fer, des sites sidérurgiques et de nombreuses usines. En Lorraine, l'extraction a duré plus d'un siècle et demi entre 1830 et 1997. Dans la région, les 55 mines ont employé jusqu'à 23.000 personnes. 60.000 km de galeries ont été creusées. Aujourd'hui encore, de nombreux sites sidérurgiques et métallurgiques y sont implantés.

L'activité économique déployée sur le territoire de

Fameck a toujours été très diversifiée. Contrairement aux villes voisines où la patente sidérurgique faisait la richesse des communes, Fameck elle a accueilli de nombreux secteurs d'activité. En 1971 par exemple, la part communale de Fameck du revenu de la patente (impôt professionnel calculé par rapport au libellé de l'activité exercée) était de 104 773 francs alors que celle de Serémange était de 1 746 500 francs ! La part communale de Fameck provenait de quelques 150 entreprises, exploitations artisanales, commerces et professions libérales.



Une situation géographique avantageuse

Le développement économique de Fameck est lié à sa situation géographique à 28 km au nord de Metz et à 10 km au sud-ouest de Thionville.

Elle est facilement accessible par les autoroutes et voies rapides.





Les autoroutes

La ville est aujourd'hui dotée d'une infrastructure autoroutière avantageuse, au débouché des vallées industrielles le long de la A30 et à l'embouchure du

sillon mosellan (A31). La ZAC Sainte Agathe - La Feltière dispose ainsi d'une liaison avec sorties directes autoroutières.



La voie rapide 52

Elle est un axe majeur pour le désenclavement et le développement des vallées de l'Orne et de la Fensch. La VR52 permet de relier les autoroutes A4 et A30. Elle dessert les communes de Marange-Silvange, Pierrevillers, Rombas, Clouange, Vitry/Orne, Gandrange et Fameck.



Entrée VR52 par le rond-point de l'A31 en 2005

Un réel dynamisme commercial

Si la ville de Fameck n'a jamais accueilli d'usine sidérurgique sur son territoire, elle a su trouver dans l'activité agricole, l'artisanat, le bâtiment et le commerce les ressorts de son dynamisme.

Les boulangeries, cafés, bureaux de tabac, épiceries, salons de coiffure..., étaient au cœur de la vie sociale des Fameckoises et Fameckois.

Dès les années 1950, à côté des économats des maîtres de forges, de nombreux commerçants et artisans ont su développer une activité lucrative et de lien social, comme la quincaillerie « Le télémenagiste » de Maurice Larchez avenue

Jeanne d'Arc, la menuiserie-ébénisterie devenue en 1975 l'entreprise les Papiers Peints Mosellans à l'initiative de Gino Cepetelli, ou encore les établissements Aînée, primeurs en gros.



« Le télémenagiste » quincaillerie de Maurice Larchez avenue Jeanne d'Arc



Face à l'école Pasteur, la menuiserie-ébénisterie de Joseph Dihé remplacée en 1975 par le commerce de M. Cepetelli



Gabriel Schmitt, dit Gaby, employé des établissements Aînée devant son Renault Galion

A la fin des années 1970, Ifaprix déménage pour s'agrandir dans les locaux qui ont ensuite été ceux d'un Intermarché puis d'un Lidl.

Ils sont aujourd'hui ceux de Saveurs d'Orient sur la place du marché.



Des clients de l'Intermarché lors d'une animation commerciale en juillet 1988

La place du marché et la place du commerce



A la fin des années 1960, des commerces voient le jour sur la place du marché, sur cette place qui porte aujourd'hui bien son nom, « place du commerce », dans la continuité immédiate de l'actuelle place du marché. On y trouve Ifaprix, Phildar, une

bijouterie, un bar PMU, un salon de coiffure, un tabac-journaux, un magasin de chaussures, une banque et une laverie-pressing. Nombreux sont les commerces encore en activité aujourd'hui sur cette place, elle n'a pas beaucoup changé.





Aujourd'hui la place du commerce, fidèle à ses origines, est toujours très active, avec ses banques, auto-école, café, fleuriste, centre esthétique, coiffeur, bureau de tabac...



Un marché hebdomadaire important

Le marché hebdomadaire du samedi matin à Fameck, avec ses 165 commerçants, est l'un des plus fréquentés de Moselle.



La place du marché, rénovée et modernisée en 2017, offre aux commerçants et aux visiteurs un espace moderne et agréable qui améliore considérablement le cadre de vie des habitants.





La place du marché dans les années 1990



La place du marché aujourd'hui

De nos jours, on compte près des 200 entreprises en activité sur la ville et une quarantaine de professionnels de santé. Les zones péri-urbaines se sont développées au

détriment des centres-villes et Fameck ne fait pas exception à cette évolution urbaine et des modes de vie. A Fameck, la zone de la Feltière et celle dite du Triangle sont en continuelle croissance..

La zone d'activité commerciale de la Feltière

Elle est la zone qui a connu le plus important développement. Sa vocation commerciale remonte au milieu des années 1970, avec la construction d'un centre commercial en lieu et place de champs et vergers.

Le 14 avril 1976 le centre commercial composé de Radar Géant, Ferial et les meubles ATLAS est inauguré. Ce centre est devenu le centre Leclerc en mai 1984.



La Feltière au moment de la construction du centre commercial au milieu des années 1970



Premier centre commercial inauguré en avril 1976

En 1990, l'accessibilité au centre commercial est améliorée avec la création du rond-point de la Feltière. Il a été inauguré en octobre 1990.



Inauguration du giratoire en octobre 1990



Inauguration de l'avenue de la Feltière en 1996

Depuis, la zone ne cesse de se développer.

En septembre 2008, l'implantation d'un Mac Donald's est venue compléter l'offre commerciale en offrant un lieu de restauration rapide et de socialisation indissociable de nos modes de vie actuels.

En 2015, un magasin Bricocash de près de 5000 m² a également ouvert sur la zone. Il complète l'offre commerciale existante avec la vente de matériel et outillage de bricolage pour professionnels et particuliers.



En 2011, un retailpark de dernière génération sur 6 000 m² a accueilli des enseignes telles que GIF, Chausséa ou Grand Frais.





Le centre Leclerc poursuit le développement de l'hypermarché. Un agrandissement de plus 6 000 m² a été réalisé en 2018.



Le centre commercial Leclerc est un lieu incontournable pour la très grande majorité des Fameckois et Fameckoises. Plus qu'un lieu d'approvisionnement, c'est un réel espace de socialisation où chaque sortie est une occasion de rencontres et d'échanges.



Zone d'activité du Triangle

Il s'agit d'un pôle tertiaire et commercial de 15 hectares situé entre Fameck et Florange. En 2011, sept cellules commerciales se sont construites à proximité du Lidl. Elles proposent des activités très diverses, du fitness à l'entretien de la voiture en passant par des restaurants. Cette offre commerciale en constante évolution accompagne l'évolution urbaine et démographique du secteur. Le lotissement des Jardins de Bosment a accueilli en 2016 et 2017 un peu plus de soixante familles et a permis le désenclavement du quartier de Bosment aujourd'hui relié à la zone commerciale du Triangle.

Un Leclerc Express va s'installer va s'installer d'ici fin 2019 dans la friche située entre la sortie de l'autoroute A30 et le carrefour des 4

routes. Ce nouveau commerce de proximité situé non loin du centre-ville compensera la perte liée à la fermeture de l'Intermarché en mai 2016.



Début de la construction des cellules en 2011



La zone commerciale du Triangle début 2019



**Implantation
d'un Leclerc Express
en 2019**

Un savoir-faire industriel

Le savoir-faire industriel de la vallée de la Fensch a permis l'implantation d'entreprises industrielles à forte valeur ajoutée. Ces implantations, sont liées au développement des zones industrielles et parcs d'activités économiques repris au début des années 2000 à l'initiative de la Communauté d'Agglomération du Val de Fensch.

C'est l'entreprise Daewoo qui a été la première à s'y implanter en 1995. Les 170 salariés y fabriquaient des téléviseurs. A sa liquidation en 2003, l'usine qui avait été prévue pour produire 4.000 à 5.000 téléviseurs par jour, n'en construisait plus que 800.



Daewoo en 1995

ThyssenKrupp France qui fabriquait à Florange des colonnes de direction automobiles, a racheté les bâtiments de l'usine Daewoo Electronics à Fameck pour y fabriquer des jantes pour voitures

Mercédès. Depuis, l'entreprise est la référence en matière de production de système de direction des véhicules dernière génération.



Autre entreprise de référence, Tenneco est implantée depuis 2001 dans la zone de la Feltière. C'est un établissement spécialisé dans la distribution, la vente et la commercialisation en gros de pièces au-

tomobiles et de boîte de logistique. Il œuvre dans l'import et l'export de pots d'échappement en étant au service des professionnels et des particuliers. Son effectif est compris entre 50 et 99 salariés.



L'entreprise TENNECO implantée en 2001

Un pôle santé

En décembre 2013, l'association Centre Interprofessionnel de Santé au Travail a acheté à la Communauté d'Agglomération du Val de Fensch un plateau de 450 m² au rez-de-chaussée du bâtiment relais « La Feltière » qui était précédemment un centre d'appel. En déménageant dans cet immeuble au printemps 2015, après quelques mois de travaux, la médecine du travail confirmait la vocation médicale du bâtiment relais de Fameck, en complémentarité avec le cabinet de radiologie Rambout/Burguain déjà installé quelques mois plus tôt.

En juin 2017, un cabinet dentaire doté de moyens techniques performants à la pointe de la technologie a ouvert ses portes au premier étage de l'immeuble de la Feltière.



Une vallée écologique

L'écologie industrielle et solidaire avec le groupe Valo

Installée depuis 2005 dans la zone Sainte Agathe sur Florange, la société Valo est une entreprise de nettoyage, recyclage et formation spécialisée dans la récupération de déchets triés. Son effectif est compris entre 50 et 99 salariés.



3 déchetteries sur le territoire du Val de Fensch

Les déchetteries permettent de se débarrasser des déchets encombrants et/ou des déchets spéciaux qui ne peuvent être ramassés lors des traditionnelles tournées d'ordures ménagères. Leurs installations contribuent à l'amélioration de l'environne-

ment par la valorisation des déchets. Il en existe une à Algrange, une à Hayange et une à Florange. En 2017, elles ont accueilli 165 064 visiteurs pour une 18 214 tonnes de déchets réceptionnées.



Le développement de zones de co-voiturage par la Communauté d'Agglomération du Val de Fensch

Le premier parking dédié au co-voiturage a été inauguré en novembre 2011 dans la ZAC Sainte-Agathe.

Ecologique : il contribue à baisser le rejet de CO2 et l'encombrement des routes tout en proposant un aménagement paysager adapté à l'environnement ;

Convivial : il permet de faire des rencontres et facilite l'entraide entre habitants ;

Innovant : il propose une borne de recharge pour véhicule hybride et électrique et un espace attente et dépose-minute pour les usagers.

■ Parking ZAC Sainte Agathe, Fameck / Florange

Capacité de 50 véhicules - Abris pour vélos - Ouvert 7j/7, 24h/24
Borne de rechargement véhicules électriques et hybrides Gratuit

■ Parking de la gare, Uckange

Capacité de 23 véhicules - Accès par carte Simplicités

■ Parking du Bois de l'étoile - Florange (Intersection des RD 14a et RD13)

Capacité de 150 véhicules - Abris pour vélos Ouvert 7j/7, 24h/24
Borne de rechargement véhicules électriques et hybrides gratuit et vidéosurveillé



En conclusion

La ville n'a cessé d'évoluer, réparant les erreurs d'un urbanisme réalisé dans l'urgence dans les années 1960.

D'importants travaux ont ainsi permis de transformer la ville qui s'est modernisée et embellie. De nouveaux quartiers comme le Domaine de la forêt ou les jardins de Bosment ont accueilli de nouveaux habitants, confirmant l'attractivité de notre ville.

Son développement s'est réalisé dans un souci de mixité culturelle et sociale permettant de conserver la diversité qui fait la force et le charme de Fameck. L'amélioration du cadre de vie est menée de concert avec le déploiement d'un service public de qualité et répondant aux besoins des habitants. Fameck est décidément une ville qui s'apprécie au quotidien par ceux qui y vivent. A ceux qui ne la connaissent pas encore bien, sa découverte réserve de belles surprises !





Les sources qui ont permis de réaliser cet ouvrage sont «Fameck hier et aujourd'hui» de Michel PRINTZ aux éditions Serge Domini Editeur et «Fameck, l'ancien et le nouveau» d'Adrien PRINTZ. «Fameck d'un village à une ville» de Marie-Hélène SECRET-NARDIN et Jean-Claude MELONI aux éditions Sutton. Un grand merci pour cette précieuse et indispensable collaboration.